



SOMMAIRE

- ▶ OIGNON : premiers dégâts de larves de mouches mineuses du poireau signalés.
- ▶ POIREAU : situation sanitaire saine.
- ▶ SALADES : soyez vigilants vis-à-vis des pucerons et des premières chenilles.
- ▶ CHOUX : soyez vigilants vis-à-vis des altises.
- ▶ ENDIVE : rien à signaler.
- ▶ CELERI : premiers dégâts de mouches signalés.
- ▶ POIS : 1^{ères} captures de tordeuses et présence de pucerons.
- ▶ EPINARD : vols de noctuelles.
- ▶ CAROTTE : quelques pucerons signalés.
- ▶ TOMATE : cas de pythium signalés.

OIGNON

Réseau : 2 parcelles, parcelles flottantes

Stade : 4-5 feuilles pour les premiers semis, 1 feuille pour les autres (oignons de semis)
6-7 feuilles (oignons bulbilles)

Aucune maladie n'a été observée dans l'ensemble des secteurs.

Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

Des piqûres de mouches mineuses du poireau sont signalées sur quelques poireaux à Richebourg (62). Des dégâts modérés de larves sont visibles dans la Plaine de la Lys (62), sur oignon de semis.

Les conditions climatiques des jours à venir seront assez défavorables à son développement. Le vol de ces mouches est en cours, malgré leur faible présence. Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos Alliées pour détecter les premières piqûres.

Plus d'informations sur la mouche mineuse du poireau et les méthodes de lutte alternatives dans la partie **POIREAU**.



Thrips

A Lorgies (62), des thrips sont présents sur quelques poireaux.

Les populations sont encore très faibles, les conditions ensoleillées et sèches prévues pour les prochains jours pourraient favoriser leur développement.



Gibier

Des dégâts de gibier sont de nouveau signalés dans la Plaine de la Lys (62), dans les oignons les plus avancés.

Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs.



Dégâts de mouche mineuse du poireau (PLRN)



Dégâts de gibier sur oignons (PLRN)

POIREAU

Réseau : 2 parcelles

Stade : 6 feuilles

Aucun bioagresseur n'est signalé dans la parcelle fixe située à Wormhout (59).

Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

A Violaines (62), 8% des poireaux présentent des piqûres de mouches mineuses du poireau. Les conditions climatiques des jours à venir seront assez défavorables à son développement. Le vol de ces mouches est en cours, malgré leur faible présence. Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos Alliacées pour détecter les premières piqûres.

La présence des adultes en parcelle se manifeste par des **piqûres blanches alignées** sur les feuilles des Alliacées, signifiant que des pontes puis des larves apparaîtront dans la culture. La larve creuse des galeries dans les feuilles causant la déformation des plants, l'enroulement et la pliure des feuilles, voire la disparition de plants.

Conditions favorables : **humides et douces (légèrement inférieures à 15°C)**.

Si ce n'est pas encore fait (et lorsque c'est possible), couvrez vos cultures d'Alliacées avec un **filet anti-insecte**. La protection de la culture doit être la plus précoce possible. D'autres **méthodes de lutte physique** semblent efficaces : coupe au-dessus du fût pour les poireaux à l'automne, désherbage thermique pour les oignons au printemps, etc. Ces techniques doivent être positionnées avant la descente de la larve dans le fût ou dans le bulbe (environ une semaine après la détection des premières piqûres). Des **mesures préventives** peuvent également être appliquées : gérer les tas de déchets d'Alliacées (bâchage, ...); détruire et enfouir profondément les résidus de cultures d'Alliacées; allonger la rotation; favoriser les auxiliaires (notamment les hyménoptères parasitoïdes).



Piqûres de mouche mineuse du poireau (FREDON HdF)

Gibier

Des dégâts récents de gibier sont signalés sur la parcelle de Violaines (62).

Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs.



SALADES

Réseau : 4 parcelles, 1 piégeage, parcelles flottantes

Stade : 6 feuilles à récolte

Puceron du feuillage

Aucun puceron n'a été observé à Ennetières-en-Weppes (59). Les populations sont assez importantes à Haubourdin (59) et Le Maisnil (59). Dans le secteur des Flandres (59), 1 à 3 pucerons sont présents sur 5 à 10% des salades. A Calonne-sur-la-Lys (62), les populations ont nettement diminué, notamment en raison des très nombreux auxiliaires présents en parcelle : cantharides, larves de syrphes, momies de pucerons (témoignant de la présence de parasitoïdes), punaise Orius, ...

A Haubourdin (59), les auxiliaires sont également observés : larves de coccinelles et momies de pucerons principalement.

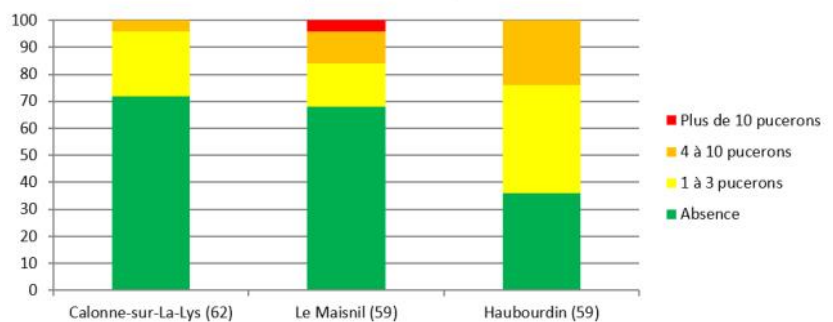
Les conditions ensoleillées des jours à venir devraient être favorables à la multiplication des pucerons.

Observez régulièrement vos parcelles.

La présence des pucerons sur salade engendre des pertes directes et indirectes : leur consommation de sève entraîne un ralentissement de la croissance des plants, et constitue une porte d'entrée pour les maladies. De plus, la présence des individus peut rendre difficile la commercialisation des plants.



Pourcentage de salades avec la présence de pucerons aptères



Puceron ailé sur salade (PLRN)

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour lutter contre les pucerons : favoriser les auxiliaires (tels que les syrphes, les coccinelles, qui participent à la régulation de ce ravageur sans toutefois en permettre le contrôle) ; éliminer ou enfouir les résidus de culture ; contrôler la qualité sanitaire des salades avant implantation ; poser un filet anti-insectes ; etc.

Il existe des **produits de biocontrôle** autorisés sur pucerons, retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>



Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)

Les captures de noctuelles sont encore en nette augmentation cette semaine sur la plupart des sites de piégeage, sauf à Ennetières-en-Weppes (59) où les populations restent assez faibles. Les sites d'Avelin (59), Calonne-sur-la-Lys (62) et Le Maisnil (59) présentent un risque particulièrement important. D'ailleurs, à Le Maisnil (59), 8% des plants présentent des dégâts de chenilles. Dans le secteur des Flandres, des chenilles sont signalées sur 5% des salades.

Les températures assez élevées prévues pour les prochains jours seront favorables au développement de ce ravageur. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes puis les premières chenilles.

Quelques mesures préventives se trouvent dans la partie **CHOU**.

Site de piégeage	Noctuelle gamma
Avelin (59)	185 ↗
Calonne-sur-la-Lys (62)	63 ↗
Ennetières-en-Weppes (59)	1 ↘
Haubourdin (59)	15 ↗
Le Maisnil (59)	105 ↗
Lorgies (62)	6 ↘



Dégâts de gibier sur salade (FREDON HdF)

Gibier

A Ennetières-en-Weppes (59), 12% des salades ont été attaquées récemment par du gibier. A Calonne-sur-la-Lys (62), des dégâts récents sont observés sur 8% des plants.

Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs.

CHOUX

Réseau : 8 parcelles et 2 piégeages

Stade : 7 feuilles à récolte

Certaines parcelles souffrent du manque d'eau.

Altise des crucifères

Les altises sont présentes en parcelles dans l'ensemble de la région. A Ennetières-en-Weppes (59), 1 à 5 individus sont présents sur 44% des choux. Les jeunes plants sont particulièrement touchés (tous porteurs de dégâts sur 20% de leur surface en moyenne), tandis que les choux les plus vieux (pommaison) ne sont que légèrement touchés sur les feuilles de la couronne. A Sercus (59), 12% des brocolis sont porteurs d'altises. A Campagne-les-Hesdin (62), moins de 3 individus sont présents sur 20% des pieds dans les 2 parcelles observées (la pression a fortement diminué dans l'une des parcelles par rapport à la semaine dernière en raison d'une intervention). A Saint-Momelin (62), des individus sont présents sur 8% des choux et 20% présentent des dégâts (observation sur parcelle irriguée, la pression peut donc être sous-estimée). A Saint-Omer (62), les altises sont toujours présentes dans les choux.

Les conditions sèches et assez chaudes (12-24°C) prévues pour les prochains jours seront favorables à l'activité des altises. Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures de Brassicacées.

Surveillez vos parcelles pour éviter des infestations trop importantes. Les dégâts d'altises (**piqûres et morsures sur les feuilles**) sont souvent observés dans les parcelles non irriguées, sur les jeunes plants, non protégés par des bâches ou filet anti-insecte.

Les choux sont sensibles à ce ravageur entre la plantation et le stade 8 feuilles. Des **mesures préventives et des solutions alternatives** peuvent être mises en place : poser un voile ou un filet anti-insectes (maille ≤ 0,8) ; favoriser les auxiliaires des cultures (notamment les guêpes parasitoïdes) ; limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation et en interculture ; favoriser la levée rapide des plantes ; travailler le sol ; etc.

Utiliser en priorité des moyens de lutte alternatifs aux traitements conventionnels, des méthodes biologiques ou des solutions de biocontrôle autorisées. En cas de nécessité d'intervention chimique de synthèse, privilégier les produits présentant le plus faible risque pour la santé et l'environnement.

Pour en savoir plus sur l'altise des crucifères, consulter la fiche technique qui lui est dédiée grâce à ce [lien](#).



Altises et dégâts sur choux
(Natur'coop, FREDON Hdf)



Aleurode

A Ennetières-en-Weppes (59), un aleurode a été observé.

Les conditions météorologiques prévues pour les prochains jours (conditions sèches, ensoleillées, températures assez élevées) seront favorables à sa présence en parcelle.



Chenilles

La présence des papillons de noctuelle (*Autographa gamma*) en parcelle est en augmentation par rapport à la semaine dernière.

La hausse des températures prévue pour les prochains jours seront favorables au développement de ce ravageur. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes puis les premières chenilles.

Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les choux ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes ; désherbage ; entretien des bordures de parcelles ; etc.



Site de piégeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Campagne-les-Hesdin 1 (62)	3	4
Campagne-les-Hesdin 2 (62)	23	2
Clairmarais (62)	5	0
Ennetières-en-Weppes (59)	1	0
Illies (59)	50	7
Lorgies (62)	6	-
Sercus (59)	35	3

Des piérides en vol sont signalées à Ennetières-en-Weppes (59).

A Saint-Momelin (62), des œufs de piérides de la rave sont signalés sur 12% des choux.

Les papillons de teigne (*Plutella xylostella*) commencent à être piégés, les captures sont encore faibles.

Mouche du chou (*Delia radicum*)

A Gentelles (80), 13 mouches du chou ont été capturées dans le piège mis en place. La pression est stable par rapport à la semaine dernière.

A Ennetières-en-Weppes (59), aucun œuf n'a été pondu dans les feutrines mises en place la semaine dernière. A Sercur (59), des pontes sont observées sur 16% des feutrines posées dans les brocolis avec, en moyenne, 3 œufs par feutrine. La pression a nettement diminué par rapport à la semaine dernière.

Les températures prévues pour les jours à venir (12 à 24°C) seront favorables à l'éclosion des œufs et à l'activité des larves dans le sol.



Les adultes de la mouche du chou émergent entre fin mars et début avril. Dans la quinzaine de jours qui va suivre son émergence, la mouche va déposer ses œufs par paquet à proximité du collet des plants, sur un sol humide. L'éclosion a lieu 3 à 6 jours plus tard, les larves vont alors se diriger vers les racines des cultures, dans le sol, afin de s'en nourrir. Les **dégâts** se manifestent par des galeries dans les racines provoquant retard de croissance, dépérissement, perte de pied sur jeunes cultures mais aussi le flétrissement des plants.

Températures optimales au développement et à l'activité des larves : **15 à 21°C.**

Afin de limiter les dégâts liés aux larves de mouche du chou, des **mesures préventives et des solutions alternatives** peuvent être mises en place : bâcher les plantations (au moins 4 semaines à partir de la plantation) ; biner ; favoriser les auxiliaires (carabes, staphylins, ...) ; allonger le délai entre 2 cultures/intercultures de Brassicacées au sein d'une rotation ; éviter l'épandage de matière organique peu décomposée avant l'implantation ; etc.

Pucerons

A Saint-Momelin (62), des pucerons sont signalés sur 12% des choux.

A Ennetières-en-Weppes (59) et dans le secteur d'Illies (59), de très petites colonies de pucerons cendrés ont été observées.

Des auxiliaires sont également présents en parcelle : cantharides à Saint-Momelin (62), momies de pucerons à Ennetières-en-Weppes (59), coccinelles à Saint-Omer (62).



Les conditions météorologiques des jours prochains pourraient être favorables au développement des pucerons.



Petites colonies de pucerons cendrés sur jeunes choux (FREDON HdF)



Coccinelle sur chou (Natur'coop)

Gibier

Des dégâts de pigeons sont signalés à Illies (59) (5% des plants touchés) et à Saint-Omer (62). Dans les autres secteurs, aucun nouveau dégât n'a été signalé.

Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs.



Dégâts de gibier sur chou (Natur'coop)

ENDIVE

Réseau : 1 parcelle



Les bacs jaunes posés à Haisnes (62) dans le but de surveiller la présence de la mouche de l'endive, du puceron lanigère et de la mouche prédatrice de ce dernier (*Thaumatomyia spp.*) n'ont capturé qu'une mouche de l'endive. Les endives implantées sur ce site sont indemne de bioagresseurs pour le moment, mais des dégâts de gibiers sont nombreux.

CELERI

Réseau : 1 piègeage



Mouche du céleri (*Euleia heraclei*) et mouche de la carotte (*Psila rosae*)

A Hinges (62), une mouche de la carotte et aucune mouche du céleri a été capturée. A Saint-Omer (62), aucune mouche du céleri ni de la carotte n'a été capturée.

A Penin (62), quelques rares plants de céleris avec des dégâts de mouches sont signalés. La larve perce les tiges et le plant fane. Cette observation ne concerne que les dernières plantations.



Larve et dégâts de mouche sur céleri (PLRN)

POIS

Réseau : 7 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stade : 5 feuilles à 2ème étage de gousses

Pucerons

Avec le réchauffement des températures, la présence des pucerons s'intensifie : parmi les 7 parcelles fixes renseignées, 3 signalent la présence de pucerons mais une seule dépasse le seuil d'intervention. Hors réseau, la tendance est la même : la présence de pucerons se généralise mais peu de parcelles atteignent le seuil de nuisibilité pour le moment. Les conditions météo annoncées restent favorables, soyez vigilant.



Pucerons verts du pois (UNILET)



Pucerons parasités (UNILET)

Le seuil de nuisibilité dépend du stade de la culture :

- De levée à 6 feuilles : plus de 10 % de plantes avec pucerons
- De 6 feuilles à boutons floraux : plus de 5 pucerons/plante
- Après boutons floraux : plus de 10 pucerons/plante

Tordeuse du pois

Les premières captures de tordeuses sont recensées sur des parcelles situées à Bonneuil les eaux (60), Chambry (02) et Choisy la Victoire (60). Les prévisions météorologiques sont favorables.

Il n'y a pas de lien entre le niveau de capture et les dégâts. Néanmoins, le seuil d'intervention est atteint dès les premières captures de papillons si les pois sont au stade sensible : gousses plates sur le 1er étage florifère.



Tordeuse du pois (UNILET)

Mildiou – Anthracnose – Botrytis – Sclérotiniose

Pas de signalement de maladies. Les conditions météorologiques ne sont pas propices à leur développement.



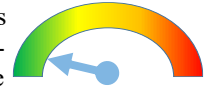
EPINARD

Réseau : 2 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stade : cotylédons à stade récolte

Pucerons

Pas de captures de pucerons signalées cette semaine. La présence de pucerons verts et noirs sur les betteraves sucrières dans la région incite à la vigilance. En effet, si l'attractivité des parcelles d'épinard reste moindre, les pucerons de la betterave sont les mêmes que ceux rencontrés en culture d'épinard.



Noctuelles

170 captures de noctuelles sont signalées sur la parcelle fixe d'Artemps (02).

Le piégeage des papillons avec une phéromone permet de connaître la période de présence potentielle de l'insecte mais ne suffit pas pour donner un niveau de risque car il n'y a pas de relation entre captures et dégâts. Ce sont les chenilles qui sont responsables des dégâts. Une intervention se justifie en cas d'observation de chenilles dans les cultures ou de perforations sur le feuillage.



Papillon de noctuelle gamma sur épinard (UNILET)



Perforation du feuillage par des chenilles de noctuelles (UNILET)

Mildiou et anthracnose

Aucune maladie n'est observée sur les parcelles du réseau.



CAROTTE

Réseau : 4 parcelles fixes et 4 pièges + compilation des tours de plaine

Stade : 6 feuilles à stade crayon

Pucerons

Une parcelle au stade 6 feuilles dans le Nord signale des pucerons ailés avec en parallèle une forte présence de coccinelles. Le risque pucerons est limité au-delà du stade 3-4 feuilles notamment grâce à la présence des auxiliaires.

La vigilance reste de mise sur les parcelles de jeunes carottes car les températures actuelles sont favorables aux pucerons mais en parallèle les auxiliaires semblent également bien présents en parcelles.



Mouches de la carotte

Une mouche la carotte a été piégée sur une parcelle de céleri située à Hinges (62) et sur une parcelle de carotte à Emmerin (62). Les conditions météorologiques sont favorables au vol de mouche de la carotte.

Pour rappel, le seuil d'intervention est de 1 mouche par piège et par semaine.



Maladies

Pas de symptômes de maladie observés pour le moment.

TOMATE

Pythium

Des cas de pythium sur tomates sont signalés dans la région.

Cette maladie attaque les racines des plants par températures élevées et humidité très élevée. Elle se manifeste par un brunissement des racines, atteignant ensuite le collet sur lequel des dégâts humides, bruns, mous se développent. Ces dégâts peuvent parfois ressembler à un étranglement du collet. L'altération se propage progressivement à la partie supérieure du plant, provoquant son flétrissement puis son effondrement. La maladie peut se présenter par foyer. Des méthodes préventives et de lutte alternatives peuvent être mises en place : éviter les excès d'eau surtout lorsque les températures sont élevées ; éliminer et éloigner les plants malades dès les premiers symptômes ; assurer une bonne aération du collet en évitant d'enterrer le plant trop profondément ; etc.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur Pythiacées.

Il s'agit des substances actives suivante : Streptomyces K61, Trichoderma asperellum (souche T34), Trichoderma harzianum rifai

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>



Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAI, EXPANDIS, Fort & Vert, Marché de Phalempin, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, SIPEMA, SODELEG, Syndicat Pendillon, Turnover, TYCONSULTING, VIL-MORIN et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, choux : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : J. CNUDE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France